

Accompagnement VAE sanitaire et sociale

Obtenir une certification professionnelle par son expérience

Vous avez au moins 1 an d'expérience professionnel en tant que salarié, non salarié ou bénévole dans un domaine en relation avec une certification ? La VAE vous permet d'obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification figurant sur la liste du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Validez votre expérience professionnelle

Quelles sont les étapes du parcours de la VAE

Définissez votre projet de diplôme ou de certification

MPL-FORMA vous accompagne de la recherche du diplôme ou de la certification jusqu'à la préparation de l'entretien avec le jury vae.

Une fois défini votre certification avec MPL.FORMA :

- **Vous remplissez le livret 1** : ce dossier de demande de la recevabilité est une formalité administrative pour la demande d'obtention d'un diplôme par le biais de la vae auprès de l'organisme qui délivre un diplôme ou une certification.
- **Votre dossier rempli et contenant toutes les pièces justificatives** : il vous faudra le retourner à l'organisme certificateur qui vous communiquera sa recevabilité. Si la réponse est positive, vous recevrez le livret 2 à compléter suivant une méthodologie bien défini.

L'accompagnement VAE

L'accompagnement à la VAE permet à une personne de bénéficier d'un suivi durant toutes les étapes de son parcours vae en vue de faire valoir ses compétences pour l'obtention partielle ou totale d'un diplôme, titre ou certificat de qualification figurant sur la liste du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Il se réalise en atelier individuel et en groupe avec un accompagnateur référent.

Quel est le rôle de l'accompagnateur VAE ?

L'accompagnateur VAE apporte un soutien au candidat et s'assure que le candidat avance correctement durant son parcours VAE et utilise tous les moyens proposés par MPL-FORMA pour mener à bien son projet.

L'accompagnateur ne forme pas le candidat, il l'écoute, le guide par le biais d'entretiens réguliers afin d'aider le candidat à se souvenir et à mettre en mots et à l'écrit ses expériences professionnelles ou de bénévolat en lien avec le référentiel du diplôme ou le titre visé. Il l'aide à maîtriser les éléments du livret de validation et à choisir les documents enrichissant sa rédaction.

L'accompagnateur assure également la préparation du candidat à son passage devant le jury et également un bilan post jury.

Les principaux accompagnements de MPL.FORMA

Diplôme d'éducateur de jeunes enfants (E.J.E), CAP accompagnement éducatif petite enfance (CAP A.E.P.E), diplôme d'Etat d'Aide-Soignante (D.E.A.S), diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture D.E.A.P, diplôme d'Etat d'Accompagnant éducatif et social (D.E.A.E.S)

Pour avoir plus de renseignements, contacter MPL-FORMA au 09 54 86 16 07 / 06 31 79 12 13